

CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES POUR LA CONSERVATION  
ET LA RESTAURATION DES BIENS CULTURELS

AG3/5  
Rome, 5 Avril 1965

ASSEMBLEE GENERALE  
3ème Session  
Rome, 5 - 9 Avril 1965

Projet de programme d'activités  
pour l'exercice biennal 1965-66

Se basant sur le projet de budget et le Rapport Moral, ainsi que sur les documents de travail qui lui ont été soumis, et qui portent sur un programme d'ensemble des activités du Centre et sur la création, au sein de celui-ci, d'un laboratoire, le Conseil propose à l'Assemblée, pour l'exercice biennal 1965-66, le programme de travail suivant :

Introduction : Cadre général des activités :

Alors que le Centre n'a jamais pu disposer jusqu'ici, pour ses activités scientifiques, que d'une somme de l'ordre de 4.500 \$ par exercice biennal, le budget actuel révèle qu'il est possible d'affecter à ces activités, pour l'exercice 1965-66, une somme nettement supérieure. A cet accroissement des moyens répondra logiquement un développement du programme.

Les activités porteront naturellement sur tous les secteurs prévus par les Statuts : documentation, publication, recherche, formation et missions. Mais, comme le montre le projet de budget (par. 4) l'accent doit être mis sur les deux domaines : formation et missions.

Afin d'éclairer l'Assemblée sur les projets du Centre et d'orienter les travaux du Comité du Programme, un exposé spécial sera fait à l'Assemblée à ce sujet, étant entendu que l'étude approfondie du problème devra constituer la préoccupation majeure du nouveau Conseil.

Le présent projet a été élaboré en tenant compte tout particulièrement de la création par l'Unesco de Centres régionaux de formation de techniciens de Musée et de spécialistes de la conservation - création déjà réalisée à Jos (Nigéria) et prévue dès-à-présent à Honolulu, Mexico et la Nouvelle Delhi. Dans l'esprit de l'Unesco comme dans celui du Centre, il appartient à ce dernier d'assumer désormais la fonction fondamentale de coordination à échelle mondiale des activités visant à la formation de spécialistes de la conservation.

I - Création d'un laboratoire du Centre :

Il semble que cette situation, et les développements qu'elle ne manquera pas d'entraîner, exige que le Centre de Rome dispose d'un laboratoire conçu et équipé de manière à répondre à la fonction d'enseignement qu'il doit

assumer. Le Conseil a examiné attentivement ce projet à différents points de vue et estime que :

(1) Base légale : Cette initiative paraît conforme à la formation de spécialistes. Ce même article exclut, a contrario, la création d'un laboratoire de recherche.

Du point de vue de l'Accord conclu entre l'Italie et l'Unesco, il y a lieu de relever :

- que le personnel italien mis à la disposition du Centre est de nature administrative. L'équipement du laboratoire en personnel technique exigerait donc la modification de certaines qualifications du personnel prévu par l'Accord et son augmentation en nombre.

- que, en raison de la collaboration prévue entre le Centre et diverses institutions italiennes, le projet de création d'un laboratoire du Centre ne pourra être élaboré qu'après une mise au point avec les institutions italiennes intéressées.

(2) Espace nécessaire : les locaux actuellement mis à la disposition du Centre ne permettant pas l'installation d'un laboratoire, le Centre devra disposer de locaux plus nombreux et plus vastes, si possible dans un bâtiment indépendant.

(3) Equipement : Une partie de l'équipement de base d'un laboratoire a déjà été fournie au Centre par l'Unesco, et il y a de bonnes raisons d'espérer qu'une demande d'aide plus étendue adressée sur ce point par le Centre serait accueillie par l'Unesco avec une attention bienveillante.

(4) Personnel : En dehors du personnel international et du personnel administratif prévus par les Statuts et l'Accord Italie-Unesco, le recrutement de personnel technique de laboratoire devra faire l'objet d'une étude en commun du Centre, du Gouvernement italien et de l'Unesco.

(5) Matériel didactique : Le matériel didactique du laboratoire devra consister moins en oeuvres d'art, généralement trop précieuses pour pouvoir servir à cet usage, et toujours difficiles à obtenir, qu'en matériaux anciens sans valeur artistique. Une partie de ceux-ci pourra être

apportée de leur pays d'origine par les étudiants eux-mêmes.

## II - Programme d'activités pour l'exercice biennal 1965-66

### Remarque préliminaire

L'ensemble du programme qui suit a été élaboré en tenant compte du fait que les activités du Centre sont appelées à se coordonner toujours plus étroitement avec celles de l'Unesco, de l'ICOM, et plus tard de l'ICOMOS, et que ces organismes sont prêts à unir leurs efforts sur le plan financier en vue de la meilleure réalisation de leurs buts communs.

#### (1) Publications

- Plenderleith; La Conservation des antiquités et des oeuvres d'art. (traduit de l'anglais)
- Stolow, Controller environment for works of art in transit.
- J. Iniguez Herrero, L'altération des pierres calcaires (traduit de l'espagnol)
- P. Mora et P. Philippot, Technique et conservation des peintures murales.
- Actes de la réunion mixte du Comité des Laboratoires et du Sous-Comité des peintures de l'ICOM à Washington et New York.

Total + \$ 14.000

Ces publications paraîtront dans une série commune du Centre et du Comité de l'ICOM pour les Laboratoires, et avec une participation financière de l'ICOM.

#### (2) Formation de spécialistes : Total disponible + \$ 20.000

- a. Stages d'initiation pour techniciens de la conservation et muséologues :

2 stages de 10 jours chacun, l'un en français, l'autre en anglais, à organiser en 1966 pour 10 à 15 participants chacun \$ 2.000

- b. Formation de base d'assistants techniciens de la conservation pour les Centres régionaux créés par l'Unesco :

Séjour de 3 techniciens pendant 1 an pendant l'exercice 1965-66 \$ 6.000

- c. Participation aux frais de voyages d'études en faveur de 4 lauréats des Centres régionaux de l'Unesco \$ 2.000

- d. Cours de spécialisation pour architectes-restaurateurs :

Subvention destinée à permettre l'internationalisation, sous l'égide du Centre, des cours actuellement organisés à la Faculté d'Architecture de l'Université de Rome en couvrant les frais de la préparation de syllabus de cours en français et en anglais, et un participant aux frais résultant de l'invitation de professeurs étrangers \$ 4.000

- e. Achat de matériel didactique et d'échantillons \$ 2.000

Remarque : le présent programme est basé sur la conviction que le Centre, apportant son concours au fonctionnement des Centres régionaux de l'Unesco, bénéficiera en retour de l'appui de l'Unesco en vue de la réalisation de ce programme, notamment grâce à une aide en matière d'équipement.

(3) Missions et recherches. Total disponibles + \$ 20.000

Le Centre poursuivra sa tâche dans ces deux domaines en prenant en considération d'une part l'accroissement de ses propres possibilités, de l'autre le programme de participation de l'Unesco (auquel il a apporté sa contribution), en vue de répondre aux demandes d'aide émanant de ses pays membres.

Ces missions seront exécutées soit par le personnel du Centre lui-même, soit par des experts extérieurs, et dans des conditions à définir.

(a) Missions

Sont prévues dès-à-présent

- Missions aux frais de l'Unesco à Malte et à Chypre.
  - Participation à la Conférence Générale de l'ICOM aux Etats-Unis; missions en Pologne pour l'ICOMOS et en Tchécoslovaquie \$ 1.500
  - Somme disponible pour des missions à organiser à la demande d'états membres du Centre \$ 8.500
- Total pour missions \$10.000

(b) Recherche

Organisations de réunions de petits groupes d'experts traitant des questions spécialisées, dans le cadre du programme du Comité de l'ICOM pour les Laboratoires de Musée, en vue de faciliter la collaboration des spécialistes et de favoriser l'avancement des travaux.

\$ 5.000